

POUR INFORMATION

Organisation et gestion administrative des semestres de licence

Principes :

- Orientation progressive en licence.
- Diversités des étudiants.
- Partage d'UE.
- Constitution des groupes
- Emplois du temps coordonnés.
- Même secrétariat pendant une année complète.

Proposition :

- Les S1, S2, S3 et S4 des mentions partageant des UE seront gérés au SUP.
- Les mentions Chimie, Sciences naturelles et SVT peuvent être administrées dans leurs composantes respectives à partir du S3.
- La mention MASS est gérée par l'UFR de mathématiques à partir du S1.

Les autres mentions (Physique, Physique-Chimie, Sciences exactes, Mathématiques, ESEA, Informatique, Mécanique-Génie mécanique-Génie civil) seront gérées au SUP. Les directeurs d'études des profils s'occuperont des semestres S1, S2 et S3. Tandis que les directeurs d'études des licences s'occuperont des semestres S4, S5 et S6. Le responsable de la mention est le garant de la cohérence de chaque mention.

Cette proposition a été votée au CEVU du 21 mai 2010 par 18 voix, 6 abstentions.